

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

SOCIETE CIVILE

DECLARATION DE LA SOCIETE EN RAPPORT DE L'ORDONNANCE N° 13/078 DU 26 JUIN PORTANT
SUR LES CONCERTATIONS NATIONALES

Nous, Leaders des plateformes et organisations de la Société civile d'envergure nationale et de la ville de Kinshasa, après consultation et en communion avec nos collègues leaders des provinces et des territoires ;

Réunis ce Mardi 9 juillet 2013, sous la facilitation du Révérend Pasteur MILENGE, dans la Salle de culte de l'Eglise du Christ au Congo pour donner notre position quant à notre participation aux concertations nationales,

Vu la Constitution de la République, spécialement ses articles 69, 79 alinéa 1^{er} et 215 ;

Vu la Résolution n° 2098 (2013) adoptée le 28 mars 2013 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies à sa 6943^{ème} séance, spécialement en ses paragraphes 4, 5 et 14,

Vu l'ordonnance n°13/020 du 13 mai 2013 portant organisation et fonctionnement du mécanisme national de suivi et de supervision de la mise en œuvre des engagements souscrits aux termes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région, du 24 février 2013 , spécialement son article 2 :

Rappelant la recommandation exprimée par les organisations nationales et internationales de la Société civile spécialisée dans la matière, au lendemain des élections présidentielles et législatives, de tenir dans les meilleurs délais un Dialogue national pour parer à la crise de confiance née de la gestion du processus électoral enclenché;

Considérant que la résorption de cette crise de confiance ne peut pas être obtenue nécessairement que par la remise en cause de l'ordre institutionnel, mais plus tôt par un engagement sincère et courageux des acteurs politiques et civils dans la restauration de la paix, de la concorde et de la bonne gouvernance,

Considérant le malaise social vécue la population et le déficit de cohésion nationale sans précédent ressenti à l'occasion de multiples agressions du pays ;

Attendu que le dialogue étant un moyen privilégié de règlement pacifique des conflits et qu'il importe de capitaliser les opportunités qu'il offre pour la paix, l'unité et la cohésion nationale ainsi que la restauration de l'autorité de l'Etat ;

Considérant les déclarations, les travaux et réflexion divers publiés individuellement ou collectivement par les différentes structures de la Société civile congolaise,

The bottom of the document features numerous handwritten signatures in blue ink. Some are clearly legible, such as 'KDF', 'Société Civile', and 'Hamuket'. There are also several circular and rectangular stamps, some of which appear to be official seals or logos. The signatures are scattered across the bottom, with some overlapping the text of the final paragraph.

A l'écoute des attentes du Peuple congolais, le Souverain primaire ;

ARRETONS CE QUI SUIV

1 Affirmons notre participation aux concertations nationales.

2 A cet effet, nous nous engageons, une fois à ces concertations nationales :

- à user de toutes nos stratégies notre sagesse pour amener toutes les parties prenantes à s'accorder sur les questions qui posent problèmes, à savoir la composition du présidium, l'importance et la répartition du quota eu égard en tenant compte du poids social de la Société civile lui accorder 60% de participation, les thèmes et sous thèmes à débattre et l'implication de la communauté internationale.
- Nous engageons également à apporter notre expertise, notre sagesse, notre impartialité et neutralité dans le déroulement des travaux pour la réussite de ces assises,

3 Instituons, au sein du Secrétariat Technique National du Comité de suivi du Symposium national de la Société civile (STN), un Groupe thématique chargé d'accompagner la Société civile dans l'élaboration de son aide-mémoire et sa participation effective aux concertations nationales, lequel groupe est ouvert aux experts de toutes les sensibilités de la société civile ;

4 Remercions la Communauté internationale pour son intérêt et son attention soutenue sur la RDC et lui demandons son accompagnement jusqu'à la réalisation des objectifs assignés aux concertations nationales ;

5 Lançons un vibrant appel au Président de la République de s'impliquer davantage au bénéfice d'un climat plus approprié aux concertations nationales notamment par la libération des détenus d'opinion ;

6 Demandons au présidium de rester positif aux conseils, aux recommandations et revendications des parties en présence et d'intégrer la société civile en son sein ;

7 Invitons les leaders politiques à transcender leurs différends et à privilégier les intérêts et les valeurs suprêmes de la Nation ;

8 Demandons au peuple congolais à se mobiliser, à soutenir et à s'impliquer, comme à l'époque de la Conférence Nationale Souveraine, dans le suivi et la surveillance de ces concertations nationales ainsi que dans l'exécution et l'appropriation de ses conclusions et recommandations ;

9 Le Secrétariat Technique National du Symposium national de la Société civile ou le Cadre de concertation de la Société civile, structure qui le remplacera, est chargé, sous l'autorité morale du Révérend Pasteur MILENGE pour le suivi et exécution de cette déclaration.

Fait à Kinshasa, le 09 juillet 2013

[Handwritten signatures and initials are present throughout the bottom of the page, including names like Hamuketa, KDF, and others.]